

LE VIH NE M'EMPÊCHE PAS
D'AVOIR DES RELATIONS SEXUELLES.
 LES PRÉJUGÉS OUI.

NICOLAS, 26 ANS

AIDES milite pour rappeler que les personnes vivant avec le VIH sous traitement ne transmettent pas le virus à leur partenaire.
 Soutenez nos actions, faites un don.




don.aides.org

LE VIH NE M'EMPÊCHE PAS
DE PRENDRE SOIN DE MA SANTÉ.
 LES PRÉJUGÉS OUI.

NINA, 24 ANS

AIDES accompagne les personnes vivant avec le VIH et milite pour une prise en charge médicale universelle.
 Soutenez nos actions, faites un don.




don.aides.org

DOSSIER DE PRESSE

A l'occasion de la Journée Mondiale de lutte contre le sida, AIDES lance sa campagne « Le VIH ne m'empêche pas de vivre, les préjugés oui ». Découvrez dans ce dossier de presse toutes les informations sur la campagne et sur les actions menées par AIDES pour mettre fin aux préjugés que subissent les personnes vivant avec le VIH.



LE VIH NE M'EMPÊCHE PAS
DE VIEILLIR.
 LES PRÉJUGÉS OUI.

FLAVIE, 57 ANS

AIDES accompagne les personnes vivant avec le VIH pour un meilleur accès aux droits tout au long de leur vie.
 Soutenez nos actions, faites un don.




don.aides.org

LE VIH NE M'EMPÊCHE PAS
D'AVOIR DES ENFANTS.
 LES PRÉJUGÉS OUI.

ANDREA, 29 ANS

AIDES accompagne les femmes qui vivent avec le VIH pour leur permettre de surmonter les discriminations.
 Soutenez nos actions, faites un don.




don.aides.org

LE VIH NE M'EMPÊCHE PAS
DE TRAVAILLER.
 LES PRÉJUGÉS OUI.

YANN, 36 ANS

AIDES lutte pour que les personnes vivant avec le VIH accèdent à l'emploi sans discriminations.
 Soutenez nos actions, faites un don.




don.aides.org



© Cyril Marcilhacy, Marche des fiertés 2017

SOMMAIRE

Page 3

Edito de Camille Spire,
Présidente de AIDES

Page 8 et 9

"Le VIH ne m'empêche pas de vivre, les
préjugés oui": la première campagne qui donne
la parole aux personnes concernées.

Page 4

Après 40 ans de lutte contre le VIH/sida,
où en est-on ?

Page 10 et 11

AIDES agit avec les personnes vivant avec le VIH :
nos actions

Page 5

40 ans de VIH,
40 ans de préjugés

Page 12

Comment parler du VIH/sida et des personnes
vivant avec le VIH

Pages 6 et 7

Après 40 ans de progrès thérapeutiques,
toujours autant de préjugés

40 ANS DE LUTTE CONTRE LE SIDA : UNE ÉPOPÉE DE CHIFFRES, DE MOTS ET D'ÂMES

1981, les premiers cas de sida apparaissent aux États-Unis. 40 ans plus tard, en France, près de 6 200 personnes par an découvrent leur séropositivité au VIH. 88% d'entre-elles accèdent à un traitement, 97% ont une charge virale contrôlée après quelques mois et ne transmettent plus le virus.

Ainsi établie, l'histoire de l'épidémie depuis son apparition peut apparaître comme un amas de données. Des chiffres certes toujours insatisfaisants, mais qui traduisent des progrès incontestables grâce aux outils disponibles : traitement comme prévention (Tasp), Prep, Préservatif, dépistage... Nous avons aujourd'hui les moyens de tendre vers un objectif clair. Atteindre LE chiffre qui compte : 0 nouvelles contaminations en 2030.

Au-delà des faits désincarnés, je veux aujourd'hui rappeler que la lutte contre le VIH est aussi une histoire de mots : ceux notamment qui sont toujours utilisés pour s'adresser aux personnes qui vivent avec le virus. Contrairement aux chiffres, ils ont peu évolué depuis 40 ans : « honte », « danger », « malade », « monstre ». Autant de termes encore trop souvent adressés aux personnes séropositives, autant de préjugés que nous, militants-es de AIDES, entendons trop souvent dans les témoignages de celles et ceux qui en sont les victimes.

Car ces mots, comme les chiffres, renvoient à celles que l'on oublie trop souvent lorsque l'on

tente de dresser un panorama de l'épidémie et de la lutte contre le VIH/sida : les personnes. Des milliers de personnes invisibilisées par les chiffres et trop largement déshumanisées par les mots.

Avec notre nouvelle campagne, nous décidons de dépasser les chiffres, de rappeler les mots, et surtout, de montrer les âmes. **Cinq personnes vivant avec le VIH ont décidé de raconter leurs histoires, les préjugés dont elles sont toujours victimes, et d'afficher leur visage.**

Yann, Flavie, Nicolas, Nina et Andréa sont les incarnations de la lutte, des progrès thérapeutiques et des mots abjects encore trop présents. Leurs histoires sont plurielles, pourtant leur constat est commun : le VIH ne les empêche pas de vivre, les préjugés oui.

A l'aube de la Journée Mondiale de lutte contre le sida, je souhaite que cette campagne permette un rappel essentiel : la lutte contre le VIH est avant tout la lutte avec et pour les personnes. C'est avec elles que AIDES s'élève chaque jour pour lutter contre les préjugés qui persistent.

Pour qu'enfin, les progrès traduits par les chiffres le soient aussi dans les mots et que cessent les préjugés, j'invite le plus grand nombre à nous soutenir pour atteindre un nouvel objectif : 0 nouvelles contaminations, 0 préjugés en 2030.

CAMILLE SPIRE, PRÉSIDENTE DE AIDES



.....

Camille Spire est devenue en juillet 2021 la première femme présidente de AIDES, première association française de lutte contre le VIH/sida et les hépatites virales. Militante au sein de AIDES depuis près de 15 ans, Camille Spire affiche une forte volonté de remettre au centre de la lutte contre le VIH/sida les personnes concernées par le virus.

Pour solliciter une interview :

Margot Cherrid - 06.10.41.23.86 - mcherrid@aides.org

.....

APRÈS 40 ANS DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA, OÙ EN EST-ON ?

Depuis 40 ans, la lutte contre le VIH/sida a permis de grandes avancées sur le plan thérapeutique. Aujourd'hui, grâce au traitement et à un suivi médical régulier, les personnes vivant avec le VIH ne transmettent plus le virus. Elles ont une charge virale indétectable, c'est-à-dire une quantité de virus dans l'organisme tellement faible qu'il ne peut plus être transmis. C'est ce que l'on appelle le Tasp pour "Treatment as prevention" ou "traitement comme prévention"

Pour autant, la lutte contre le virus n'est pas terminée. Pour pouvoir accéder à un traitement et donc avoir une charge virale indétectable, encore faut-il connaître son statut sérologique. Il reste d'importants efforts à faire en matière de diagnostic, donc de dépistage.

En 2021, 40 ans après les premières découvertes de séropositivité, la lutte contre le VIH est encore d'actualité.

VIH : découvrez l'état des lieux en France.

VIH/SIDA



LA CONDITION POUR

ÉRADIQUER L'ÉPIDÉMIE

DE VIH



95 %

des personnes vivant avec le VIH doivent connaître leur statut sérologique

95 %

d'entre elles doivent recevoir un traitement anti-VIH

95 %

d'entre elles doivent avoir une charge virale indétectable

SOURCE : ONUSIDA

40 ANS DE VIH, 40 ANS DE PRÉJUGÉS

GRANDES AVANCÉES

THÉRAPEUTIQUES ET JURIDIQUES

GRANDES ACTIONS MENÉES PAR AIDES

2021

AIDES poursuit ses actions de plaidoyer auprès des personnes vivant avec le VIH (voir pages 10 et 11), et lance sa campagne «Le VIH ne m'empêche pas de vivre, les préjugés oui»

2020

Publication du décret relatif à la procédure applicable aux refus de soins discriminatoires et aux dépassements d'honoraires abusifs ou illégaux. Le texte donne enfin une définition des refus de soins et clarifie les situations.

2017

Levée de l'interdiction des soins funéraires pour les personnes porteuses du VIH, après des décennies de lutte de plusieurs associations, dont AIDES.

2015

Fin des discriminations à l'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature, à l'Ecole nationale du cirque et à Polytechnique pour les personnes séropositives.

2015

Le rapport discriminations de AIDES relate les plaidoyers pour que l'Ecole nationale du cirque et l'Ecole nationale de la magistrature ne soient plus interdites aux personnes vivant avec le VIH.

AIDES lance une vaste enquête auprès de dentistes et gynécologues de toute la France qui montre que les personnes séropositives sont encore largement discriminées.

2011

Début du déploiement national de l'offre de dépistage avec Trod.

2008

Reconnaissance du traitement comme prévention (Tasp) : on sait qu'une personne séropositive sous traitement ne transmet plus le virus. Depuis, AIDES lutte auprès des publics les plus exposés pour leur permettre un accès facilité à ce traitement.

2006

AIDES participe à l'élaboration et à la signature de la convention AERAS qui vise à améliorer l'accès au crédit pour les personnes malades ou qui l'ont été.

2002

Grâce à des années de lutte des associations contre le VIH / sida, la notion de "démocratie sanitaire" est instaurée en France par la loi Kouchner.

2001

AIDES interpelle les candidats aux élections municipales «Élus, faites quelque chose pour les séropositifs, mais pas n'importe quoi».

1996

Arrivée des premières trithérapies présentées en janvier lors de la Conférence de Washington.

1988

AIDES ouvre sa première permanence juridique.

1986

AIDES participe à un vaste plan de sensibilisation et de formation des médecins généralistes.

1984

Création de l'association AIDES par le sociologue Daniel Defert, suite au décès de son compagnon, le philosophe Michel Foucault, des suites du sida.

1981

Découverte des premiers cas de sida, aux Etats-Unis.

APRÈS 40 ANS DE PROGRÈS THÉRAPEUTIQUES, TOUJOURS AUTANT DE PRÉJUGÉS

Aujourd'hui, une personne vivant avec le VIH qui a accès à un traitement a une espérance de vie égale à celle d'une personne séronégative. Elle peut vivre, fonder une famille, faire des rencontres, travailler et vieillir avec le virus. Pourtant, les personnes séropositives sont

toujours victimes de préjugés tenaces. Et parce que les idées reçues laissent souvent place au rejet et à la violence, les personnes vivant avec le VIH font quotidiennement face à des situations intolérables.

DES PRÉJUGÉS ET DISCRIMINATIONS :

DANS LA VIE AMOUREUSE ET SEXUELLE

ON M'A DIT :
" TU ES MONSTRUEUX,
VA-T-EN D'ICI. "

NICOLAS, 26 ANS



des Français-es

pensent qu'ils-elles peuvent contracter le VIH en ayant une relation sexuelle non protégée avec une personne porteuse du VIH sous traitement.

AU TRAVAIL

ON M'A DIT :
" JE NE VEUX PAS AVOIR DE LA
MAUVAISE PUB À CAUSE DE VOUS ! "

YANN, 36 ANS



des Français-es

serait gêné-e à l'idée de travailler avec une personne qui vit avec le VIH.

LES SOURCES :

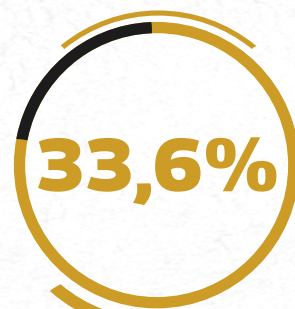
Rapport d'activité AIDES 2020
Rapport discriminations AIDES 2020

Testing AIDES rapport discriminations 2016
Remaides n°110

DANS L'ACCÈS AU SOINS

ON M'A DIT :
" VOUS DEVRIEZ
AVOIR HONTE ! "

NINA, 24 ANS



chez le dentiste

**Refus de soins aux
personnes vivant
avec le VIH :**



chez le gynécologue

POUR FONDER UNE FAMILLE

ON M'A DIT :
" PERSONNE NE VOUDRA
FAIRE D'ENFANT AVEC TOI. "

ANDREA, 29 ANS



des Français-es

pensent qu'une femme enceinte porteuse du VIH risque de le transmettre à son futur enfant.

POUR LES SENIORS

ON M'A DIT :
" LES GENS COMME VOUS,
IL FAUT S'EN PROTÉGER. "

FLAVIE, 57 ANS



**des personnes
séropositives**

de plus de 50 ans connaissent des problèmes financiers.

CESSONS LES PRÉJUGÉS INFONDÉS SUR LA VIE AVEC LE VIH !

“LE VIH NE M’EMPÊCHE PAS DE VIVRE, LES PRÉJUGÉS OUI” : LA PREMIÈRE CAMPAGNE QUI DONNE LA PAROLE AUX PERSONNES CONCERNÉES.

À l'occasion du 1er décembre, journée internationale de lutte contre le sida, AIDES lance une campagne nationale pour faire cesser les préjugés dont sont victimes les personnes séropositives. La campagne doit aussi permettre de collecter les fonds nécessaires au financement des actions de prévention, de dépistage et d'accompagnement des personnes vivant avec le VIH.

Pour cette campagne unique et incarnée, AIDES donne la parole à cinq personnes vivant avec le VIH. Pour cette campagne exceptionnelle, de vraies personnes, pour de vraies histoires, qui ont accepté d'exposer leur séropositivité et de raconter les préjugés dont elles ont été victimes à travers une campagne nationale, pour, enfin, faire bouger les représentations.

Ils-elles ont décidé de prendre la parole, découvrez pourquoi :



« J'ai pris la parole dans le cadre de cette campagne parce qu'il est important pour moi de participer à la visibilité des personnes séropositives. Je veux aussi délivrer **un message d'espoir** à celles et ceux qui ne sont pas encore à l'aise avec leur statut, qui n'osent pas en parler et qui se sentent un petit peu seuls avec ça. » - **NICOLAS**



« J'ai tenu à parler parce que je vis avec le VIH depuis maintenant quatorze ans et depuis quelque temps je réalise qu'en fait, je vis très bien. **Je vis comme tout le monde** et j'ai envie de faire de cette épreuve une force. Je me dis que mon parcours peut donner espoir à certaines personnes. Je ne suis pas une bombe à retardement, je suis moi, tout simplement. » - **YANN**



« Qui d'autre va prendre la parole ? **Les femmes transgenres séropositives ont besoin de visibilité**, c'est pour ça que je participe à cette campagne. Nous devons montrer que nous sommes là et que nous existons, nous aussi, dans cette lutte. » - **NINA**



« J'ai décidé de témoigner pour montrer au monde la vie avec le VIH / sida. **Nous devons être visibles parce que nous faisons partie du quotidien des gens**, sans qu'ils le sachent forcément. Certaines personnes nous imaginent encore forcément amaigris sur des lits d'hôpitaux... Ça doit changer ! » - **ANDRÉA**



« Je prends la parole parce que je pense qu'aujourd'hui, **étant séropositive depuis longtemps, c'est mon rôle.** » - **FLAVIE**

Mécanique de la campagne :

Après une phase de teasing du 2 au 15 novembre révélant les préjugés subis par les témoins sur l'ensemble des réseaux sociaux de AIDES, les

visages de ces témoins sont aujourd'hui révélés. Du 25 novembre au 2 décembre, ces visages seront affichés dans le métro parisien.



Un **site dédié** est développé pour permettre au public de découvrir leurs témoignages et de faire des dons afin de financer les actions de prévention, de dépistage et d'accompagnement des personnes vivant avec le VIH.

don.aides.org

A partir du 29 novembre, cinq vidéos permettront au grand public de découvrir plus largement les histoires de nos cinq témoins.

3 personnalités engagées pour la lutte contre le VIH / sida prêtent leurs voix à la campagne. La journaliste **Pascale Clark**, le rappeur **Oxmo Puccino** et le musicien **Eddy de Pretto** ont accepté d'être les narrateurs-rices des cinq vidéos.

Pour découvrir ces vidéos sous embargo :

mcherrid@aides.org

#LEVIHNEPECHEPAS

Après la réalisation de la campagne du 1er décembre 2020 « Pourtant, je m'appelle », une seconde collaboration entre AIDES et l'agence Faubourg.

LE MOT DE L'AGENCE :

Depuis 2011, nous intervenons auprès d'institutions, personnalités, et de pays. Notre spécialité est la maîtrise du storytelling : raconter une histoire pour susciter l'adhésion et faire bouger l'opinion publique

CRÉDITS CAMPAGNE :

Annonceur : AIDES
Agence : Agence Faubourg
Responsable annonceur : Elodie Lambourde
Responsable agence : Alban Fischer
Directrice de la création : Margot Kabansky
Concepteur-rédacteur : Juliette Eskenazi
Directrice Artistique : Roxane David
Directeur Technique : Romain Moriconi
Chef opérateur : Henry Marquis
Photos : Benjamin Boccas

AIDES AGIT AVEC LES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH : NOS ACTIONS

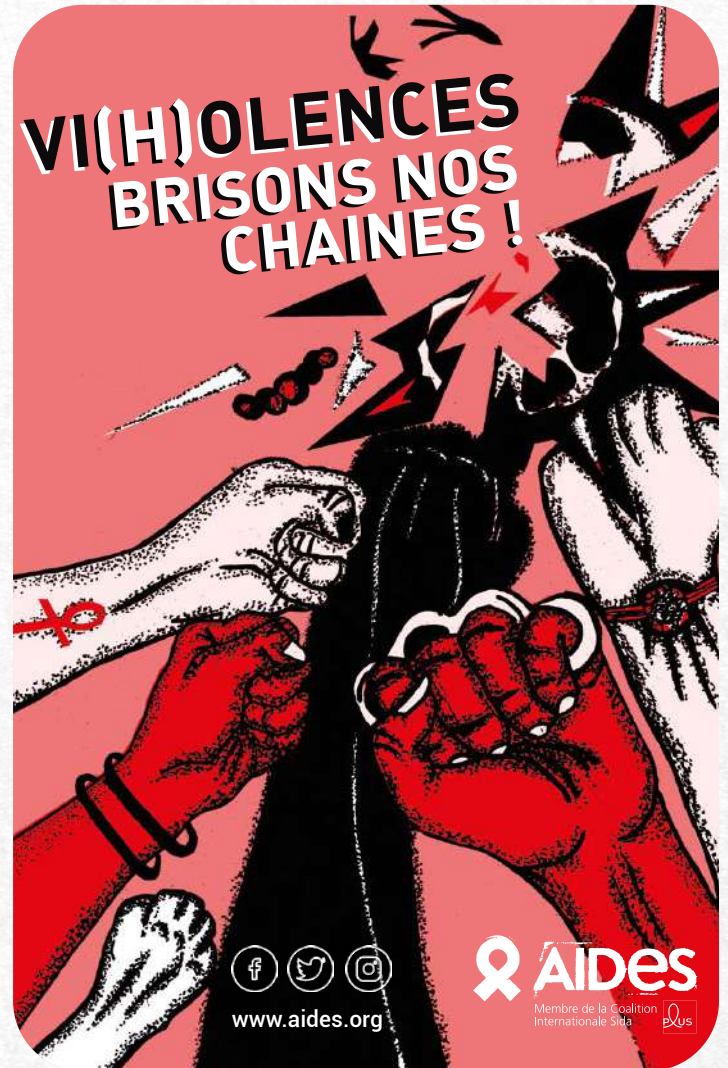
Militer pour rappeler que les personnes vivant avec le VIH sous traitement ne transmettent pas le virus à leur partenaire.

AIDES mène des actions de communication pour que cette information cruciale soit connue de toutes : une personne séropositive sous traitement ne transmet pas le VIH. Le traitement comme prévention ou Tasp permet de rendre le virus indétectable chez les personnes vivant avec le VIH. Rendre cette information connue, c'est lever les freins au dépistage et lutter contre les préjugés subis par les personnes vivant avec le virus.

Lutter pour que les personnes vivant avec le VIH accèdent à l'emploi sans discriminations.

Grâce à la mobilisation de AIDES et à celle d'autres associations, les personnes séropositives ne sont plus discriminées depuis 2015 à l'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature, l'Ecole nationale du cirque et Polytechnique.

AIDES poursuit ses actions de plaidoyer pour que les personnes vivant avec le VIH ne soient plus exclues du recrutement des sapeurs pompiers, de la police nationale, de la gendarmerie et des forces armées. Des restrictions obsolètes compte tenu de la réalité de la vie avec le virus en 2021 !



Campagne 8 mars 2020

Organiser des groupes de paroles pour les femmes séropositives dans un cadre bienveillant et non jugeant

AIDES se mobilise au quotidien pour développer les connaissances et les capacités des femmes à faire des choix favorables à leur santé. Les militants-es agissent avec les femmes exposées au virus pour réduire les inégalités sociales, politiques et culturelles de genre qui favorisent l'épidémie. L'association milite également pour l'augmentation de leur part dans la recherche et les essais cliniques.



AlerteMedicaments



© Belazar campagne #AERTEMEDICAMENTS de 2019

Militer pour faire cesser les discriminations dans le domaine médical

AIDES lutte contre la persistance du refus de soin. Les actions de plaidoyer de l'association ont notamment contribué à la publication en 2020 du décret relatif à la procédure applicable aux refus de soins discriminatoires et aux dépassements d'honoraires abusifs ou illégaux.

En parallèle de la sensibilisation des professionnels de santé, AIDES mène un travail conséquent dans les domaines de l'innovation et de la recherche. L'association met en place des projets de recherche et d'expérimentation en vue de proposer de nouvelles méthodes d'intervention et de nouveaux outils.



Couverture du magazine Remaides - Octobre 2021

Mettre en place des actions de soutien et d'accompagnement pour permettre aux personnes vivant avec le VIH de vivre le mieux possible.

AIDES mène des actions de plaidoyer autour des enjeux d'accès des personnes vivant avec le VIH à l'allocation adulte handicapé (AAH) et lutte notamment pour la déconjugalisation de cette prestation sociale.

Nos actions concernent également l'accès à l'assureur emprunteur avec la révision du dispositif SYGICOP, la levée des restrictions d'entrée sur le territoire de certains pays et l'accès à l'information.

AIDES, dans ses 75 lieux de mobilisation, propose aussi de nombreuses actions d'accompagnement **en fonction des besoins de chaque personne** :

- **DES TEMPS DE RENCONTRE :** groupes de paroles, weekend santé, entretiens individuels, etc.
- **DES MÉDIAS D'INFORMATION :** Remaides, Séronet ;
- **DES FORUMS D'ENTRAIDES** et par pair-aidance sur les réseaux sociaux et via lignes d'écoute.

VIH/SIDA : APRÈS 40 ANS DE LUTTE, LES PRÉJUGÉS PERDURENT

COMMENT PARLER DU VIH/SIDA ET DES PERSONNES VIVANT AVEC LE VIH ?

GUIDE A L'USAGE DES RÉDACTIONS

Les médias jouent un rôle essentiel dans la diffusion et la vulgarisation de l'information sur le VIH. AIDES met à disposition des journalistes une liste de points clefs pour aborder les sujets liés au VIH/sida.

La manière dont on parle du VIH dans les médias a des effets importants sur les représentations du grand public. Ce guide permet de lutter contre la sérophobie, encore trop présente dans notre société.

#1

SIDA ≠ VIH

Le VIH (virus de l'immunodéficience humaine) est le virus responsable du sida (syndrome d'immunodéficience acquise).

Le sida correspond au stade ultime de la maladie qui peut survenir en l'absence de traitement, lorsque les défenses immunitaires se sont effondrées et que des maladies opportunistes se développent. Pour un point définition complet, ça se passe sur le site de AIDES !

#2

UNE PERSONNE VIVANT AVEC LE VIH N'EST PAS "MALADE DU SIDA"

Une personne vivant avec le VIH, dépistée tôt et traitée efficacement, est en bonne santé. Donner de la visibilité aux personnes concernées, c'est bien. Se renseigner sur leur état de santé réel, c'est encore mieux.

#3

VIH ≠ MORT

Aujourd'hui, l'espérance de vie des personnes vivant avec le VIH sous traitement adapté est égale à celle de la population générale.

#4

(RE)DONNER LA PAROLE AUX CONCERNÉES

Les personnes vivant avec le VIH sont les mieux placées pour témoigner de leur quotidien. En acceptant de livrer leurs récits, elles font preuve d'un courage remarquable. Les traiter avec respect, c'est notamment veiller à ne pas réduire leur identité à leur statut sérologique. Pour stopper la déshumanisation des personnes vivant avec le VIH, nous avons tous un rôle à jouer !

#5

... SANS LES PRÉSENTER COMME DES MENACES POUR LES AUTRES.

Une personne séropositive sous traitement ne transmet pas le VIH ! Le traitement comme prévention - ou Tasp - permet de rendre le virus indétectable chez les personnes vivant avec le VIH. Il ne subsiste qu'une quantité extrêmement faible du VIH dans l'organisme, insuffisante pour provoquer une infection, même lors d'un rapport sexuel non protégé par un préservatif.

#6

LE PRÉSERVATIF, OUI, MAIS PAS QUE !

Le préservatif ne constitue plus le seul outil disponible et efficace aujourd'hui pour se protéger et protéger ses partenaires. Pour se mettre au goût du jour et informer des dernières avancées en matière de prévention, parlons du Tasp, de la Prép, ou du TPE. Ces acronymes ne vous disent rien? Rendez-vous sur le site de AIDES !

#7

DISCOURS CULPABILISANTS : SOYEZ VIGILANTS-ES !

On ne choisit pas de contracter un virus, quel qu'il soit. La responsabilité de l'infection au VIH ne peut être placée uniquement chez l'individu. Les facteurs sociétaux et structurels comme le fait d'appartenir à un groupe très exposé au VIH doivent entrer en compte dans les analyses. Attention, donc, à ne pas suggérer qu'une personne séropositive subit les conséquences d'une "prise de risque" volontaire.

#8

« POPULATIONS PLUS EXPOSÉES » VERSUS « GROUPES À RISQUE ».

Aucun groupe de population n'est "à risque" par nature. Il est cependant possible de distinguer des "populations plus exposées" au VIH.

#9

GARE AUX EFFETS D'ANNONCE !

Parler de "remède miracle" dans le cas d'un vaccin en essai peut avoir des effets dévastateurs, même si c'est une nouvelle que nous aimerions tous voir venir. C'est provoquer de faux espoirs chez les personnes vivant avec le VIH et risquer de participer à une désinformation du grand public, parfois déjà convaincu que l'épidémie du VIH est derrière nous ou pire, qu'elle n'a jamais existé.



A PROPOS DE AIDES

Créée en 1984, AIDES est la première association de lutte contre le sida et les hépatites en France et en Europe. Elle est reconnue d'utilité publique et bénéficie du label « Don en Confiance ». AIDES agit depuis plus de 35 ans avec et pour les populations les plus vulnérables au VIH/sida et aux hépatites afin de réduire les nouvelles contaminations, accompagner les personnes touchées vers le soin, défendre de leurs droits. Plus globalement, l'association joue un rôle majeur dans l'amélioration de la prise en compte des malades dans le système de santé en France, l'évolution des droits des personnes vulnérables et la lutte contre les discriminations.

SES PRINCIPES

Respect, indépendance, confidentialité et non-jugement.

SITES

aides.org
don.aides.org

#LEVIHNEPECHERAS

CONTACTS :

Margot Cherrid - 06.10.41.23.86 - mcherrid@aides.org
Adèle Simon - 06.98.68.01.68 - asimon@aides.org